

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE DANGER ÉVENTUEL DE L'UTILISATION D'UN VACCIN POUR LES ENFANTS

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet du rappel ordonné récemment aux États-Unis d'une grande quantité de D.P.T., vaccin d'emploi courant chez les enfants, après la mort de quatre bébés auxquels il venait d'être administré, sans qu'il y ait nécessairement relation de cause à effet.

Le ministre a-t-elle communiqué avec ses services et avec l'administration américaine à ce sujet? Est-ce que des mesures s'imposent?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner et j'informerai la Chambre le plus tôt possible.

* * *

LES POIDS ET MESURES

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Compte tenu du fait que, le 17 mars, son ministère a publié, dans la *Gazette* du Canada, un projet de règlements en vertu de la loi sur les poids et mesures, stipulant que le système de mesures impériales devrait avoir été converti au système métrique, après le 30 juin pour la vente au détail des marchandises à la pièce, et après le 31 décembre de cette même année pour la vente au détail des couvre-planchers et des tissus et tapisseries murales d'usage domestique; en outre, étant donné que le milieu des affaires n'est pas du tout en faveur de la conversion au système métrique, le ministre peut-il nous dire s'il a discuté avec le ministre de l'Industrie et du Commerce de la question de faire appliquer des règlements exécutoires ou bien est-ce le ministre seul qui a décidé que le gouvernement devrait procéder par règlements plutôt que par mesures législatives, privant ainsi le Parlement de l'occasion d'en discuter en toute liberté?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas procédé à des consultations personnellement. Elles ont eu lieu entre mes services et ceux des ministères intéressés. Quant aux doléances du député, j'examinerai à nouveau l'affaire pour voir si elles sont bien fondées.

M. Neil: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. J'espère qu'il n'était pas sur le point de partir parce qu'il avait prévu une question à ce sujet.

Dans l'édition du 3 mars du *Journal* d'Ottawa, un éminent journaliste parlementaire rapporte que le ministre avait

Questions orales

affirmé que le Canada ne devrait pas trop se presser de convertir ses mesures au système métrique pour ne pas trop devancer les États-Unis. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a accepté d'imposer le système métrique conformément à un règlement émanant du ministère de la Consommation et des Corporations, ou s'il a renoncé au processus démocratique qui veut que le Parlement puisse à loisir discuter des questions d'importance et en décider dans l'intérêt public en général?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre tout d'abord à la dernière partie de cette question. Je n'ai certes pas renoncé au processus démocratique. J'ai toujours été disposé à participer entièrement à la métrication, ou à tout autre sujet mais, autrefois, le parti auquel j'appartenais m'empêchait de participer aux débats...

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: Ce qui ne m'est plus interdit maintenant, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Horner: En ce qui concerne la comparaison à établir entre les processus de conversion au système métrique au Canada et aux États-Unis, à certains égards nous sommes en avance sur eux, et à d'autres nous sommes à égalité, mais chaque fois qu'il s'agit de s'orienter vers une modernisation de notre industrie, je préférerais être en tête des autres plutôt que les suivre, car celui qui suit vient naturellement à l'arrière des autres.

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: J'aimerais penser que l'industrie canadienne est en tête du reste du monde.

Des voix: Bravo!

* * *

L'IMMIGRATION

LA POSSIBILITÉ POUR LES PERSONNES QUI VEULENT IMMIGRER DE RÉPONDRE AUX OBJECTIONS DES FONCTIONNAIRES

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné que son ministère conteste devant les tribunaux le droit que peut avoir la Commission canadienne des droits de la personne d'examiner les activités de son ministère ou de les mettre en question, j'aimerais demander au ministre s'il peut assurer à la Chambre que les réfugiés, qu'ils soient résidents ou non, et qui ont fait une demande d'autorisation de séjour au Canada devront obtenir une réponse leur indiquant premièrement pour quelles raisons il leur est refusé de séjourner ou de venir au Canada et, deuxièmement, pourront être entendus, ouvertement et en personne, afin de pouvoir répondre à ces objections?